

QUINZIÈME ANNÉE VOL. XXIX, No 19

Samedi 8 Mai 1897

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

DAVID OUIMET

PLOMBIER, FERBLANTIER ET COUVREUR

Poseur d'appareils à Gaz et de système de chauffage
à vapeur et à eau chaude

48 rue St-Laurent . . .

19¹/₂ rue St-Chs-Borromée

MONTREAL

Tarif indépendant

Dépôt au Gouvernement \$25,000.00
Capital souscrit \$250,000.00

ST. LAWRENCE COMPAGNIE D'ASSURANCE - CONTRE LE FEU -

BUREAU PRINCIPAL :

10. PLACE D'ARMES, MONTREAL

J. GUSTAVE LAVIOLETTE,
Président.

G. de G. LANGUEDOC.
Sec.-Trés:

F. GAUTHIER,
Gérant.

CERTIFICAT de DEPOT

QUEBEC, 10 DÉCEMBRE 1896.

Je certifie, par les présentes, que la Compagnie d'Assurance contre le feu St. Lawrence, de Montréal, a déposé, entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 20 juin 1896.

(Signé) H. T. MACHIN, Asst-Trés. de la Prov. de Québ.

PIERRE GAUTHIER, Agent autorisé, Montréal. — 71, rue Champlain.

Nous attirons l'attention du clergé et des communautés religieuses sur les
taux réduits de notre Compagnie, qui n'est pas dans l'Association combinée des
Assurances.

Aux Messieurs du Clergé

MANDEMENTS

Lettres Pastorales, Circulaires

ET AUTRES DOCUMENTS

Publiés dans le diocèse de Montréal depuis
son érection. 11 volumes, brochés.

EN VENTE

A l'archevêché de Montréal



MACHINES A ECRIRE

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les membres du clergé, et surtout les directeurs de maisons d'éducation, que nous avons l'agence des machines à écrire

**PEERLESS
DENSMORE,
PEERLESS,**

**REMINGTON-SHOLES,
HARTFORD:**

Ces machines sont les plus perfectionnées et peuvent satisfaire tous les goûts, toutes les exigences et toutes les bourses.

Nos fournitures, telles que rubans pour toutes machines, papier carbone, papiers toile, pupitres, etc., sont garanties supérieures sous tous les rapports.

Machines de seconde main, en parfait état.

Fournitures de Miméographe et de Néostyle

Une visite (ou correspondance) est respectueusement sollicitée.

CLEMENT & CUSSON

AGENTS GÉNÉRAUX

Bâtisse des Chars Electriques, Cote de la Place d'Armes,
Téléphone Bell 2065 MONTREAL, P. Q.

Catalogues et échantillons d'écriture franco.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES

BUREAU : Bâtisse Imperiale 1er etage, No. 13

107 RUE SAINT-JACQUES

Téléphone Bell. 1800.

MONTREAL.

MM. Resther se chargent de plans, devis, et surveillance des travaux, pour construction d'églises, collèges, couvents, etc., etc. Des conditions spéciales sont faites aux corporations religieuses.

MM. RESTHER sont recommandés par plusieurs corporations religieuses importantes.

Tél. Bell 7354.

Tél. des Marchands 218

JOSEPH COUSINEAU

MARCHAND DE

BOIS ET CHARBON

180 RUE LAGAUCHETIERE,

MONTREAL

COIN DE LA RUE BEAUDRY)

Prières des Quarante-Heures

DIMANCHE	9	MAI	— Longueuil.
MARDI	11	"	— L'Acadie.
JEUDI	13	"	— Ste-Théodosie.
SAMÉDI	15	"	— St-Gabriel à Montréal.

Fêtes de la semaine

DIMANCHE	9	MAI	— 3 Pâq., Patron S. Jos, d. 2 cl.
LUNDI	10	"	— S. Ammonin E. C., d.
MARDI	11	"	— S. Frs. de Hiérononyms, C. d.
MERCREDI	12	"	— SS. Nérée et C., MM., sem.
JEUDI	13	"	— B. J. Bte de la Salle, C., d.
VENDREDI	14	"	— S. MARC, EVANG., d, 2 cl.
SAMÉDI	15	"	— S Isidore le laboureur, C., d.

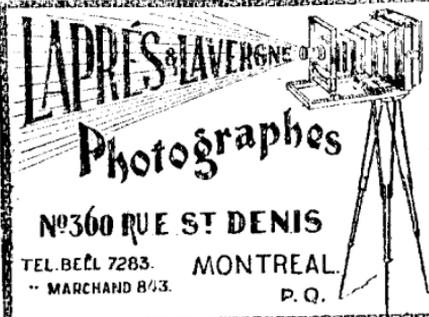
La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.



LAPRÉS & LAVERGNE

Photographes

N^o360 RUE ST DENIS

TEL. BE 1 7283. MONTREAL.

" MARCHAND 8/3. P. Q.

MM. LAPRES & LAVERGNE

Sont les

Photographes

Attitrés du Clergé

25 % de réduction pour le clergé et les communautés religieuses.

MM. LAPRÉS & LAVERGNE ont un manteau romain à la disposition de leurs clients.

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de toutes tailles, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboures, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Clerges approuvés pour le culte par les autorités de l'archevêché de Montréal.

Magnifique candélabre breveté au Canada et aux Etats-Unis, sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

1677 rue Notre-Dame - Montreal



Société Co-Opérative de Frais Funéraires

(Incorporée. Capital \$30.000)

Bureau central :

1725 rue STE-CATHERINE

Tel. Bell. 6235

Tel. March. 563

Succursales :

1042 rue Ste-Catherine

2159 rue Notre-Dame

ATTENTION !

Une société qui mérite l'encouragement du public en général, riches et pauvres, est bien la " Société Co-Opérative de Frais Funéraires " qui, depuis sa fondation à Montréal, a donné au public la plus grande satisfaction. Il faut l'encourager parce qu'elle rend les plus grands services à ses abonnés comme à tous ceux qui veulent des funérailles grandioses. Il suffit de jeter un coup d'œil sur leur système, expliqué plus bas, pour se convaincre que pas un entrepreneur de pompes funèbres ne peut offrir les avantages qu'elle offre au public aux conditions suivantes :

Une belle décoration de la chambre mortuaire, cercueil fini en bois de rose ou en drap, au choix. Corbillard à deux chevaux pour transporter le corps de la maison à l'église, et au cimetière de la ville. Ci-dessous les taux :

De naissance à 5 ans, \$1.00 par année. De 30 ans à 45 ans, \$1.00 par année.

De 5 ans à 30 ans, .75 par année. De 45 ans à 55 ans, 1.50 par année.

De 55 ans à 65 ans, 2.50 par année.

Funérailles de toutes classes, à bas prix. Embaument de première classe.

La seule société de pompes funèbres incorporée offrant des garanties solides.

La Compagnie d'approvisionnement alimentaires (Limitée)

87 ET 89 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Tient constamment un stock des mieux assortis destiné à MM. les membres du clergé.

Vins de Messe, Cierges, Chandelles de Cire

(Approuvés par les autorités ecclésiastiques de Montréal).

HUILES d'Olive pour sanctuaire, Veilleuses, Verrines

Encens, Braise Encens, Etc., Etc.

Envoi du Prix Courant et échantillons sur demande.

ROBERT MAISON DE FINANCE

180 rue ST-JACQUES

Edifice de la Banque d'Épargne

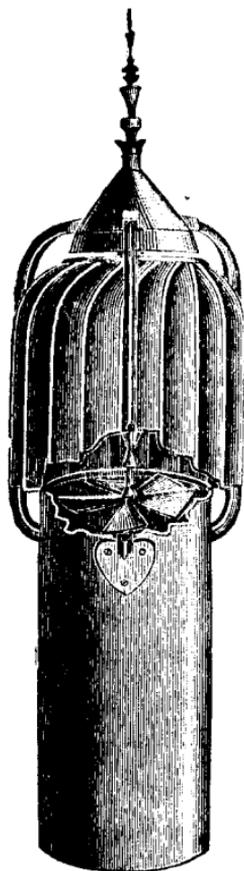
MONTREAL

Prêts aux Fabriques et aux Communautés religieuses, Consolidation de Dettes, par annuités, avec amortissement. Négociations de Débentures pour Municipalités et Commissaires d'Écoles. Prêts aux Particuliers, sur hypothèque de Biens-Fonds. A ceux qui ont de l'argent à prêter, j'ai toujours des demandes pour des emprunts à 6 %, intérêt payable semi-annuellement.

LE VENTILATEUR

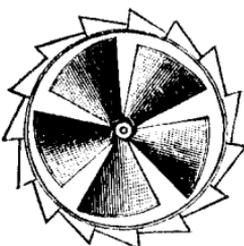
EOLIEN

(BREVETÉ 26 MAI 1894.)



L'appareil le plus efficace pour la ventilation
parfaite des

Manufactures
Edifices . . .
. . . Publics,
. . . Eglises . . .
Maisons . . .
. . . d'Education,



Résidences . . .
. . . Ecuries,
Cabinets . . .
. . . d'Aisance
Etc., Etc. . .

Il est mis en mouvement, non seulement par le
moindre vent, mais aussi par la différence de tempé-
rature de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse.
L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur éta-
blit un courant d'air continu et aspire toutes
les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par les prin-
cipaux architectes, est en usage dans un nombre considérable d'usines et de
maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

Lessard & Harris

PROPRIETAIRES ET MANUFACTURIERS

Aussi: COUVREURS, PLOMBIERS et POSEURS
D'APPAREILS de CHAUFFAGE.

RÉFÉRENCES :— Séminaire de philosophie de Montréal, Université Laval, les
Dames du Sacré-Cœur de Montréal, le Monument National, l'Hospice Gamelle,
la Providence du Mile-End, les Sœurs de Ste-Croix, Montréal, et toutes les
écoles des Commissaires catholiques de Montréal.

421. RUE CRAIG. Montréal.

Call Telephone 2235. Blouin, Desforges & Latourelle,
PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz, Chauffage à Eau Chaude, Vapeur, Basse ou Haute Pression
Couvresseurs en Ardoise, Gravois, Métaux, Etc.

BUANDERIES ET CUISINES A VAPEUR, UNE SPECIALITE.

Plaqueurs sur Or, Argent, Nickel, Culvre, Etc.

Polisseurs, Graveurs et Vernisseurs sur toute sorte de Métaux.

520½, RUE CRAIG, Montréal.

REFERENCES. — Soeurs Grises. — Congrégation N.-Dame. — Bon Pasteur. —
Jésus-Marie. — Cathédrale de Montréal. — Eglise de N.-D. de Lourdes. — Pointe
St-Charles. — Lachine, etc., etc. — Une attention toute spéciale aux commandes du
Clergé et des Communautés Religieuses.

ETABLIE EN 1874

G. A. LAMONTAGNE & CIE
MARCHANDS TAILLEURS

No 1536 Rue Ste-Catherine, Voisin de la Banque d'Epargne

MONTREAL

Nous accordons au Clergé et aux Communautés religieuses
une attention toute spéciale.

SPECIALITE : TWEEDS FRANCAIS, ANGLAIS, ECOSSAIS et CANADIENS.

Marbrerie Canadienne

Granit et Marbre de différentes Couleurs

36 RUE WINDSOR — MONTREAL

T. ROCHON & FILS

Successesseurs de A. R. CINTRAT

Telephone No 2973. **Marbrier Sculpteur**

Monuments, Pierres Tumulaires, Autels et Devants de Cheminées, Carrelage
en Marbre et Mosaïque, etc.

☛ Référence : Archevêché de Montréal.

D. A. BEAULIEU
DECORATEUR

Fabricant de Vitraux peints et en mosaïque
Constructeur et Décorateur d'Autels et de Chaires

Décorations d'églises, chapelles, résidences, bureaux, statues, bannières reli-
gieuses, etc.

Tout ouvrage fait avec soin et dans tous les styles. Satisfaction garantie.

1986 rue Ste-Catherine

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 & 258, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

UNE * BELLE * OCCASION.

\$1.25 au lieu de \$3.00

(Franco poste \$1.38)

COURS SUPÉRIEUR D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

spécialement à l'usage des collèges, petits séminaires et autres établissements d'instruction. Ouvrage également très utile aux gens du monde qui désirent connaître à fond la religion,

par **Mgr CONRAD MARTIN**, évêque de Paderborn.

2 beaux volumes 8½ x 5½ ensemble de 1,060 pages, solide reliure en veau marbré.

..... "C'est un tableau vraiment grandiose de la révélation chrétienne dont les détails sont si bien à leur place et si habilement subordonnés les uns aux autres, que l'intelligence comme le regard s'y repose avec une entière satisfaction. Nous y avons remarqué plus particulièrement les pages, si importantes d'ailleurs, consacrées aux prophéties et aux miracles, c'est-à-dire à l'élément surnaturel et sensible qui sert de base à tout l'édifice. Celles qui traitent de l'Église catholique sont aussi très dignes d'attention. Si la foi n'était qu'une évolution de l'ordre rationnel, nous pourrions assurer que personne ne les lirait sans conclure que là est la vérité, et, par conséquent, la vraie planche de salut.

..... "L'auteur ayant en vue surtout les personnes du monde en général et les jeunes gens des collèges en particulier, c'est-à-dire des lecteurs qui n'ont pas toujours le temps et qui ont rarement le désir d'aller aux dernières profondeurs des vérités religieuses, a écarté de son livre les problèmes scientifiques, les subtilités de la dialectique, les hardiesses de la mystique ainsi que les questions exclusivement du domaine du ministère pastoral. "Dire que cet auteur est Mgr Martin, évêque de Paderborn, l'un des prélats les plus éminents de toute l'Allemagne, c'est affirmer que le livre va droit à son but, sans faiblir jamais. On rendra, nous l'espérons, le même témoignage à la traduction de M. le chanoine Eicher: rien n'y manque pour le fond non plus que pour la forme, qui est toujours correcte, et même distinguée.

(Bibliographie catholique.)

LA
Semaine
 DE
Religieuse
 MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices extraordinaires. — II La question Vaughan. — III Le Rév. P. Lacombe, O. M. I. et Mgr Fabre. — IV Quelques notions de droit public ecclésiastique. L'Eglise est supérieure à l'Etat (IVE article). — V Aux prières. — VI Les ordinations anglicanes. — VII Les pèlerinages en France. — Pèlerinage canadien à Lourdes. — VIII M. le comte Albert de Mun, académicien. — IX Notre-Dame du Très Saint-Rosaire, au Cap de la Madeleine, près Trois-Rivières. — X Bénédiction d'un nouveau sanctuaire. — XI Informations.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Annonces. — *Dimanches, le 9 mai et le 16 mai.* — Dimanche, le 9 mai, messieurs les curés et desservants devront, au prône de la messe paroissiale, lire dans l'*Appendice au rituel* ce qui regarde les élections, et le dimanche suivant, 16 mai, la partie qui doit être lue après les élections.

A dater de ce jour, et aussi longtemps que le besoin s'en fera sentir, on dira à la messe l'oraison *ad postulandam serenitatem*.

Confirmations. — *Lundi 10.* — A Notre-Dame du Bon-Conseil, à 2 heures P. M.

Mardi, 11. — Au Mont Saint-Louis, à 9½ hrs P. M. ; Sourdes-Muettes, à 2 hrs P. M.

Mercredi 12. — A Saint-Joseph, à 2 hrs P. M. ; à Saint-Antoine, à 4 hrs P. M.

Judi 13. — Au Mont Sainte-Marie, à 7½ hrs A. M. ; à Sainte-Elisabeth, à 10 hrs A. M. ; à Saint-Henri, à 3 hrs P. M. ; à Saint-Jean-Baptiste, à 7 hrs A. M.

Vendredi, 14. — Au Mile End, à 2 hrs P. M. ; à Saint-Edouard, à 4 hrs P. M.

Samedi, 15. — A Saint-Gabriel, à 9 hrs A. M. ; à Saint-Charles, à 10½ hrs A. M. ; à Sainte-Brigide, à 2 hrs P. M.

LA QUESTION VAUGHAN



U mois de juillet 1895, à la suite de plusieurs journaux de France d'ordinaire bien renseignés, nous annoncions la conversion au catholicisme d'une Miss Diana Vaughan, palladiste de haute marque.

Le fait, en lui-même, n'offrait rien de bien singulier : les conversions de francs-maçons étant assez à l'ordre du jour.

Mais vers la même époque paraissait à Paris une étrange revue mensuelle intitulée le *Diable au XIXe siècle*.

Révélee au monde par les inspireurs de cette publication, la nouvelle convertie entra bruyamment en scène, avec toute une cargaison de documents soi-disant ramassés dans les arrières-loges et livrés au public dans les *Mémoires d'une ex-palladiste*.

Au fur et à mesure qu'ils faisaient leur apparition, ces écrits, et d'autres du même genre, étaient recommandés par la plupart des revues et des journaux qui avaient parlé de la conversion de Miss Vaughan. Pour notre part, malgré de pressantes sollicitations et des offres d'argent, nous avons, dès les premiers jours, obstinément refusé d'accorder à ces publications même l'apparence d'une réclame adoucie. Et plus tard, apprenant que de cette littérature extravagante s'exhalait une forte odeur de roman, voyant même que des personnes autorisées allaient jusqu'à émettre des doutes sur la valeur théologique et morale de telles élucubrations, nous avons prié nos lecteurs de se tenir en garde.

Des mois s'écoulèrent ainsi, sans incident de grande importance.

Mais le premier congrès anti-maçonnique universel allait bientôt se tenir à Trente. Craignant qu'il ne fut confisqué au profit de la bande qui opérait dans le *Diable au XIXe siècle*, les *Mémoires d'une ex-palladiste*, etc, etc, quelques journalistes d'Allemagne et de France s'entendirent pour donner le signal d'une levée d'armes générale.

L'attaque fut vive : au premier choc, M. Hacks dit Bataille et M. Margiotta lachèrent pied ; ôtant le masque, ils se déclarèrent imposteurs, menteurs et fumistes.

Malgré cette défection, M. Taxil et Miss Diana Vaughan, l'insaisissable convertie dont il se portait garant, restèrent sur la brèche. La lutte se poursuivit autour de ces noms, avec un surcroît d'ardeur.

Anti-dianistes et anti-taxiliens disaient : Taxil, son passé le

prouve, est un écrivain sans conscience et sans honneur, il ment ! pas un seul des écrits attribués à Miss Vaughan n'est d'elle ; cette femme d'ailleurs n'est pas convertie, puisqu'elle n'existe pas ; c'est un mannequin derrière lequel se cache l'affreux Taxil.

Dianistes et taxiliens reprenaient : Taxil n'est pas l'être odieux que l'on prétend ; Miss Vaughan existe ; elle est réellement l'auteur des ouvrages publiés sous son nom.

Et les uns et les autres en appelaient au congrès de Trente.

Du congrès anti-maçonnique, l'affaire fut renvoyée à une Commission romaine.

Circonscrivant le litige à un seul de ses aspects, la Commission romaine déclara qu'elle n'avait pu découvrir aucune preuve péremptoire ni pour ni contre l'existence de Miss Vaughan.

Sur ces entrefaites, M. Taxil fit courir le bruit que la fameuse convertie allait se manifester publiquement.

La question Vaughan en était à ce point la dernière fois que nous en avons parlé.

Deux corps officiellement constitués, le Congrès de Trente et la Commission romaine, venaient coup sur coup, de déclarer, au moins implicitement, par leur attitude expectante et la réserve calculée de leurs paroles, que le temps de porter un verdict définitif ne leur paraissait pas encore venu.

D'autre part, vu l'épreuve publique promise par M. Taxil, le doute, dans les esprits où il persistait encore, semblait ne pouvoir plus durer bien longtemps.

Dans ces conditions — comme sur le fond du débat, c'est-à-dire sur les écrits, nous avons déjà dit ce qu'il convenait — nous avons préféré réserver nous-même notre propre jugement sur le fait particulier de l'existence ou de la non existence de la femme Vaughan.

Aujourd'hui la lumière est faite.

Le 19 avril dernier, en la salle de Géographie, Boulevard Saint-Germain, à Paris, environ trois cents journalistes et curieux étant rassemblés, Léo Taxil a fait sa confession publique avec une puissance de cynisme jusque-là inouïe.

Il a avoué que sa Diana Vaughan était tout simplement une employée de maison américaine qui fait le commerce de machines à écrire. Le sinistre fauteur se cachait derrière ce dactylographe pour faire passer les *Mémoires d'une ex-palladiste*, comme il s'était caché derrière le docteur Hacks pour lancer son *Diable au XIXe siècle*.

Léo taxil s'est aussi vanté d'avoir trompé le Saint-Siège et l'Eglise. En cela il ment impudemment ! et l'on nous permettra de regretter que certains journaux se fassent sur ce point son fidèle écho.

On ne pourra jamais citer un seul acte officiel ni du pape, ni des cardinaux ni des évêques, qui soit venu consacrer les révélations. Taxil-Bataille-Vaughan, ou encourager les œuvres de ce misérable trio.

Des déclarations de Léo Taxil, il ne faudrait point conclure non plus que le démon n'a aucune part dans l'œuvre des franc-maçons.

« Il peut se faire, remarque à ce propos très justement la *Semaine de Cambrai*, nous sommes même porté à croire que la mystification Taxil-Bataille a été complotée dans les arrières-loges, et que Taxil a été puissamment aidé pour l'accomplir. Il n'est guère possible qu'un seul puisse suffire à tenir tous les fils d'une telle intrigue et à faire face à toutes les difficultés qu'elle créait à chaque pas. Le but était d'égarer les publicistes catholiques, de semer le scepticisme dans la foule, et de déplacer la lutte pour la transporter sur un champ de bataille où il n'y avait rien à perdre pour la secte. »

C'est, en effet, surtout dans son action politique, sociale et religieuse, qu'il faut démasquer la franc-maçonnerie et la combattre.

Voilà l'œuvre qui devient de plus en plus urgente, et pour laquelle tous les honnêtes gens devraient enfin se mettre d'accord.

LE REV. PERE LACOMBE ET MGR FABRE



NOUS donnons aujourd'hui sous ce titre une des dernières lettres adressées par le Rév. Père Lacombe à Mgr Fabre.

Les relations d'amitié intime entre le vieux missionnaire et l'illustre défunt étaient bien connues dans tout le pays. L'un et l'autre ont vu le jour le 28 février de la même année ; le Père Lacombe fait allusion à cette coïncidence dans sa lettre.

Monseigneur et très vénérable ami,

Quoique notre correspondance ne soit plus aussi suivie qu'elle l'a été autrefois, cependant je puis vous dire que mes sentiments de respectueuse affection et le grand estime pour Votre Grandeur ne se sont pas ralentis.

Les souvenirs de notre jeune temps me donnent aujourd'hui la liberté de vous adresser ces lignes, qui vous diront, de nouveau, mes saluts et mes hommages.

Depuis quarante ans, missionnaire au milieu des Métis et des tribus sauvages de ce grand Nord-Ouest, tantôt vivant de la vie nomade dans les grandes prairies, et tantôt campé dans le sein de la forêt, ma forte constitution de pionnier, mais surtout la Bonne Providence, m'ont tiré de bien des dangers, de vrais *narrow escapes*.

Il semblerait qu'un pionnier de quarante ans, missionnaire de la bonne nouvelle, identifié avec la vie et les mœurs des sauvages, et se faisant tout à tous pour gagner le pauvre sauvage à notre sainte religion, aurait dû avoir perdu le souvenir de ses jeunes années passées au pays natal. Mais ce n'est pas le cas pour moi.

Ma tête a pu blanchir et mes années se multiplier, je n'ai pas oublié ce cher évêché de Montréal, où j'ai tant reçu de bienfaits et de faveurs ; je n'ai pas oublié ces deux années de bonheur où, ensemble, nous remplissions des fonctions qui nous rendaient si intimes. Je n'ai pas oublié surtout ces heureux anniversaires du 28 février, où assis à la table de votre si vénérable Mère, j'avais l'honneur de partager avec vous son affection maternelle. Ah ! Monseigneur, combien je dis vrai, quand je parle ainsi à Votre Grandeur après quarante ans de séparation.

Pour vous, la plus belle église du Canada s'emparait ensuite de vous, pour en faire son archevêque. Combien j'ai suivi et je suis toujours, au moyen des journaux, les différents incidents de votre vie d'évêque et de pasteur d'un si grand peuple ; oui, avec quel intérêt je contemple vos combats et vos luttes pour le bien de votre immense diocèse.

Dans mes solitudes ou au milieu de mes populations de peaux rouges, en apprenant vos triomphes, vos joies et vos chagrins, je prie le Maître de la vie de vous protéger et conserver longtemps. Nos anciens amis de l'évêché de Montréal ont disparu pour aller se reposer au ciel. Nous les rejoindrons un jour, n'est-ce pas ?

Veuillez dire à votre chère et bonne Mère que je la salue avec respect et que je lui baise les mains avec autant de filiale affection que si elle était ma propre mère.

Avant de terminer cette lettre, cher Monseigneur, permettez-moi de vous exprimer un désir. Tout d'abord, il faut avouer que je n'ai pas perdu l'habitude de mendier. Cela mourra avec moi. Je me rappelle, lors de notre voyage à la Colombie Britannique, votre généreuse libéralité envers une de nos missions de cette contrée. Vous nous disiez que c'était un don déposé entre vos mains pour une bonne œuvre. Ah ! Monseigneur, si, par hasard, une semblable occasion s'offrait de nouveau à votre bon cœur, serait-ce trop de ma part de vous prier de vous souvenir de votre humble frère dans ce pays, qui a tant besoin de secours religieux ?

Aux pieds des Montagnes Rocheuses, j'ai conçu le projet de construire une école industrielle pour nos enfants sauvages ; — mais où prendre les ressources ? Vous, qui tenez dans votre main tant de cœurs généreux, dirigez-les donc de mon côté.

Quand trouverons-nous, parmi nos compatriotes, la fortune et la générosité de cette demoiselle Drexel, de Philadelphie ? Qui sait ? Peut-être que le divin Pasteur des âmes les plus délaissées me réserve quelque agréable surprise.

Je finis, Monseigneur, en demandant votre bénédiction et en me disant votre dévoué missionnaire.

A. LACOMBE, O. M. I.

QUELQUES NOTIONS

DE DROIT PUBLIC ECCLESIASTIQUE

IVe ARTICLE

L'EGLISE EST SUPERIEURE A L'ETAT



L'EGLISE est supérieure à l'Etat : voilà une vérité qui a le don de déplaire à certains politiciens, surtout quand on s'avise de vouloir la faire passer du domaine des idées dans le domaine des faits.

Pourtant il n'est guère de vérités plus étroitement enchainées à des principes indiscutables et admis de tous.

Aussi avons-nous pensé que la doctrine catholique sur ce point serait reçue avec moins de répugnance, si elle était exposée dans toute sa pureté,

si elle était dépouillée des exagérations d'un zèle peu éclairé, et débarrassée de l'odieux dont la mauvaise foi ou l'ignorance se plaisent quelques-fois à l'entourer.

C'est ce que nous allons tenter de faire. Et d'abord, pour démontrer notre thèse nous n'apporterons qu'un seul argument ; mais il est, croyons-nous, péremptoire et à la portée de toutes les intelligences.

Si abordant le premier homme venu qui admet avoir une âme à sauver, nous lui demandions : Quelle est pour vous l'affaire la plus importante : Opérer votre salut éternel, ou amasser sur cette terre la plus grande somme de bonheur ? Sans hésiter, n'est-ce pas ? cet homme répondrait : Opérer mon salut éternel.

Mais qui donc est chargé de nous mettre en possession de la béatitude céleste ? L'Eglise.

Et qui a la mission spéciale de développer ici-bas notre bien-être ? L'Etat.

Donc l'Eglise prend soin de nos intérêts spirituels et l'Etat veille à nos intérêts matériels ; et puisqu'il vient d'être admis que les intérêts spirituels l'emportent sur les intérêts matériels, y aurait-il témérité à conclure que l'Eglise a une mission plus importante que celle de l'Etat ?

Les choses étant ainsi, serait-ce aller trop loin que d'affirmer qu'entre deux sociétés, celle qui a une mission plus importante doit être supérieure à l'autre ?

Si notre interlocuteur désirait une argumentation plus serrée, nous pourrions le servir à souhait en lui présentant à peu près la même preuve, sous une autre forme. C'est la fin des sociétés qui indique le rang et la supériorité de l'une par rapport à l'autre ; ou encore, d'après un axiome bien connu en droit : Les sociétés sont entre elles comme leurs fins. Or la fin de l'Eglise domine la fin de toutes les sociétés humaines.

Mais, objectera-t-on, l'Eglise à cause de l'excellence de sa fin jouit, il est vrai, d'une certaine prééminence, mais cette prééminence est idéale : l'Eglise occupe un rang d'honneur parmi les autres sociétés, tout comme une association littéraire, par exemple, à cause de la noblesse de son objet, l'emporte en dignité sur une association commerciale. Il ne suit pas nécessairement de là que l'Eglise ait sur l'Etat un droit réel, une suprématie pratique.

Remarquons que les relations qui existent entre les différentes fins secondaires de l'homme et celles qui existent entre ses fins secondaires et sa fin dernière, ne sont pas de même nature. Entre les fins secondaires, il peut ne pas y avoir dépendance de l'une à l'autre ; la plus noble, par

suite, ne dicte pas nécessairement ses lois à la moins noble. La raison en est qu'il n'y a pas coordination entre ces fins. Ainsi le commerce, en soi, n'est un moyen d'arriver à la littérature : l'un et l'autre de ces arts tendent à assurer le bonheur temporel de l'homme par des voies distinctes et indépendantes, voilà tout.

Il n'en est pas de même quand on compare la fin dernière aux fins secondaires. La fin dernière est là, au sommet, et fait converger vers elle toutes les autres fins. Elle seule est recherchée d'une manière absolue ; les autres ne le sont qu'autant qu'elles nous conduisent à la fin suprême, ou au moins qu'autant qu'elles ne nous en écartent pas.

Oui, la fin dernière s'empare si bien de ma nature tout entière que je ne puis, en aucune de mes actions, me soustraire à son influence. Si je me livre, par exemple, au commerce ou à la littérature, je dois le faire, *et cela pratiquement*, de manière à ne pas compromettre ma félicité future. Si donc *pratiquement* les fins secondaires sont subordonnées à la fin dernière et si *les sociétés sont entre elles comme leurs fins*, il s'en suit que l'Eglise, qui veille à la fin dernière, a comme subordonnée, dans le *champ même de l'action*, l'Etat qui n'a souci que des fins secondaires.

On le voit : l'Eglise a sur l'Etat quelque chose de plus qu'une prééminence idéale, qu'un rang d'honneur ?

Cette supériorité effective de l'Eglise, bâtons-nous de le dire, ne porte aucune atteinte ni aux attributions, ni à la dignité du pouvoir séculier.

En effet, les droits de la société civile se mesurent d'après les exigences légitimes du bonheur temporel. Or tous ces droits, l'Eglise les respecte ; elle ne conteste aucun des pouvoirs dont l'Etat a besoin pour remplir sa mission, et lui laisse une complète indépendance quand il se meut dans le domaine qui lui est propre. Léon XIII exposant dans son encyclique *Immortale Dei* la doctrine catholique, proclame que la société civile, comme la société religieuse, a une sphère propre, et que dans cette sphère elle est souveraine. *Utraque est in genere suo maxima.*

Et en définitive que demande l'Eglise en vertu de sa supériorité ? Elle demande seulement ceci : d'abord que l'Etat ne l'empêche pour aucune raison d'atteindre son but et que même il l'aide dans une certaine mesure ; ensuite, qu'en présence de certaines questions qui peuvent intéresser les deux sociétés, l'Etat lui cède le pas et respecte en tous points son action. Or, en cela, l'Eglise n'enlève rien de ce qui est dû à la puissance civile ; elle ne fait que tirer les conclusions qui découlent nécessairement de la

suprême importance du salut éternel ; elle ne fait que proclamer les droits des citoyens à ce que l'Etat ne fasse pas abstraction du premier de tous les biens. Et puis, quand l'Eglise, pour les besoins de sa mission supérieure, en vient à étendre sa juridiction sur des objets séculiers par un côté, elle ne le fait pas en tant que ces objets tendent vers une fin terrestre ; on peut même dire que la matière sur laquelle elle exerce alors son action cesse, au point de vue juridique, d'être en partie temporelle. Le spirituel, en effet, d'après l'axiome : *Major pars trahit ad se minorem*, absorbe en quelque façon le temporel.

Pour rassurer davantage ceux qui redoutent sans cesse les réclamations et les envahissements de la puissance ecclésiastique, rappelons que le pouvoir de l'Eglise a aussi des bornes ; que ces bornes sont fixées non seulement par les strictes exigences de sa fin mais encore par l'utilité publique considérée *in concreto*, avec ses diverses circonstances de temps, de lieu de croyances et de mœurs. C'est ainsi que l'Eglise est amenée à ne pas toujours se prévaloir de tous et de chacun des droits que lui confère la sublimité de sa mission : la diversité des croyances, par exemple, peut limiter considérablement le légitime exercice de ses pouvoirs vis-à-vis de l'Etat.

Comment l'Etat serait-il blessé dans sa dignité parce que, bien qu'indépendant dans sa sphère, il se voit dans un autre ordre subordonné à une puissance supérieure ? Mais c'est là la condition de tout ce qui est créé ; Dieu seul jouit d'une indépendance absolue. Et encore, qui ne voit qu'en admettant la supériorité de l'Eglise sur l'Etat, nous ne faisons que reconnaître la suprématie du Tout-Puissant sur la créature, de la foi sur la raison, de la grâce sur la nature ?

E. R.

Auteurs à consulter : Cavagnis : *Juris pub. Eccl. inst.* Vol. I. Page 32, No 61 ; P. 100, N. 176 etc. P. 248, N. 387 etc. — Tarquini : *Juris pub. Eccl. inst.* P. 51 etc. — P. Liberatore : *Le droit public de l'Eglise.* Chap. I. § V ; Chap. IV, Art. I. § III. — Idem : *L'Eglise et l'Etat.* Chap. II. — Icard : *Prael jur. can.* Vol. I. N. 64. — Saint Thomas : *De regimine principum.* Lib. I. Cap. XIV. —

AUX PRIERES

Sr Marie-Pierre, Denise Beauregard dit Champagne, des sœurs de la Providence, Montréal.

LES ORDINATIONS ANGLICANES

NOUS avons donné, il y a quelque temps, un résumé de l'importante Lettre apostolique du Souverain-Pontife sur la validité des ordinations anglicanes. Le Pape avait jugé bon de couper court aux controverses que l'on s'efforçait de ressusciter, sur le point de savoir si les ministres protestants de l'Eglise établie d'Angleterre avaient le pouvoir de consacrer et d'absoudre, et leurs évêques, le pouvoir d'ordonner et de confirmer. Sur ces questions, Léon XIII, fidèle à l'opinion traditionnelle, se prononçait pour la négative, et il étayait sa sentence d'une foule d'arguments, les uns théologiques, les autres purement historiques.

On aurait pu croire que ce document aurait été reçu avec des cris d'indignation de la part de l'Eglise anglicane ; mais les temps où le seul titre de catholique faisait encourir la prison ou la mort, sont bien changés, et, dans ces dernières années, le culte catholique jouit, dans la vieille Angleterre qui a recueilli les religieux expulsés, d'une liberté que bien des pays pourraient envier.

C'est sous forme de lettre à tout le corps des évêques de la chrétienté, que les archevêques anglicans adressent leur réponse à la Lettre apostolique de Léon XIII.

Ce document exprime les divergences qui subsistent entre les anglicans et l'Eglise romaine sur des points essentiels, tels que la Sainte Eucharistie et le sacrement de l'Ordre ; ces divergences constituent un abîme. Mais il est néanmoins consolant de retenir que les efforts du Souverain-Pontife pour ramener à l'unité romaine ce grand peuple, ont eu au moins des résultats immédiats par la nouvelle de plusieurs conversions importantes au catholicisme ; et on peut citer, avec des pensées d'espérance, les paroles qui terminent la réponse des prélats anglicains. Ils s'expriment ainsi :

« ...Nous sommes heureux aussi de dire que la personne de notre Frère le pape Léon XIII est, à beaucoup d'égards, digne d'amour et de respect.

« Dieu nous accorde que cette controverse même soit la source d'une plus grande connaissance de la vérité, d'une plus

grande patience et d'un plus large désir de paix dans l'Eglise du Christ Sauveur du monde. »

Il est aussi à propos de faire observer que cette lettre aux évêques catholiques n'a pas été écrite en anglais, la langue même de l'Eglise anglicane, mais en latin, la langue traditionnelle de l'Eglise de Rome, dont la suprématie universelle est par là même implicitement reconnue.

— On annonce que les évêques catholiques d'Angleterre ont soumis au Souverain-Pontife le projet d'une lettre collective qu'ils ont l'intention de publier en réponse à celle des archevêques de Cantorbéry et d'York sur les ordinations anglicanes.

LES PELERINAGES EN FRANCE

Pèlerinage canadien à Lourdes



L n'est pas de pays au monde où le culte de la Sainte Vierge soit aussi en honneur qu'en France, où s'élève un aussi grand nombre de sanctuaires dédiés à Marie.

Nous étonnerons sans doute le lecteur, en lui disant que ces sanctuaires atteignent le chiffre de neuf cents ou à peu près.

Sur ce nombre, 45 sont élevés en l'honneur de Notre-Dame de Bonsecours, 19 sont dédiés à Notre-Dame de la Consolation, 24 à Notre-Dame de Grâce, 19 à Notre-Dame de Lourdes, et 36 à Notre-Dame de La Salette. On ne compte pas moins de 77 sanctuaires sous le vocable de Notre-Dame de Pitié.

Ces sanctuaires, chapelles, églises ou cathédrales, sont tous plus ou moins des lieux de pèlerinage où se porte la piété des fidèles. Mais de tous ces pèlerinages, les plus célèbres sont sans contredit ceux de Notre-Dame de la Salette et de Notre-Dame de Lourdes, surtout ce dernier qui voit arriver, rien que pendant la semaine du grand pèlerinage national de France, pas moins de cent mille pèlerins.

Le moyen-âge a toujours été considéré comme l'âge d'or des pèlerinages ; mais ce seul fait nous autorise à dire du dix-neuvième siècle qu'il ne le cède sous ce rapport à aucune autre époque.

Les merveilleuses apparitions de Lourdes surtout et les faveurs privilégiées que Dieu se plaît à répandre sur les personnes qui vont pieusement

s'agenouiller dans la grotte de Massabielle, ont soulevé les populations catholiques de tous les pays, et les ont transportées vers ce sanctuaire devenu l'un des plus célèbres et des plus aimés de l'univers entier.

Dans ce mouvement l'Amérique n'est pas restée en arrière. Tous les ans, il s'organise dans la République voisine un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes ; et depuis que le pèlerinage annuel du Canada à ce même sanctuaire de Lourdes a été inauguré par M. Martineau, prêtre de la Société de Saint-Sulpice, il n'a plus cessé ; on sait que l'organisation en a été reprise plus tard par un laïque dévoué et parfaitement entendu, M. Rivet, avocat à Montréal.

Fort de l'encouragement qui lui a été donné par Léon XIII lui-même dans une audience publique, et comptant sur l'esprit de foi et la tendre piété de ses compatriotes envers l'auguste Vierge Marie, M. Rivet nous annonce que cette année encore, il prendra la direction du pèlerinage canadien à Notre-Dame de Lourdes.

La *Semaine religieuse* se fera un devoir de porter à la connaissance de ses lecteurs tous les détails de ce pèlerinage, aussitôt qu'ils lui auront été communiqués.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN

Académicien

TOUS les catholiques ont appris avec une vive satisfaction, que M. le comte Albert de Mun était élu membre de l'Académie française. M. Goyau termine ainsi un important article dans un des grands journaux parisiens : « Voilà vingt-cinq ans à peu près, un jeune cuirassier, parlant au Havre, critiquait, avec une libre hardiesse, le discours prononcé peu de jours auparavant, par un ministre philosophe : sans se laisser éblouir, disait-il, par « l'éclat des couronnes académiques » qui cernaient le front de cet homme d'Etat, il opposait à l'idéal rationaliste l'idéal religieux.

Le cuirassier avait nom de Mun, et le ministre, Jules Simon. Le premier succède au second dans l'immortalité ; rien ne manque plus dès lors à l'idéal religieux dont M. de Mun est le héraut, non pas même « l'éclat des couronnes ». Et, demain comme hier, après comme avant la coupole, M. de Mun pour-

suivra ses efforts pour être l'architecte d'une société chrétienne achevant ainsi de payer à Dieu, et au centuple, les dettes de son arrière-grand-père, le matérialiste Helvétius, qui fit, au dix-huitième siècle, œuvre de démolisseur. »

Le *Gaulois* raconte l'anecdote suivante, sur la formation du grand orateur :

« Tout enfant, M. Albert de Mun se distinguait de ses petits camarades par une grande facilité de parole. Son père qui avait observé ce don naturel chez son fils, s'étudia à le développer et il s'y prit d'une façon ingénieuse... Si l'enfant avait commis une incartade vénielle punie d'ordinaire par quelque retranchement de plat favori, il exigeait de lui qu'il fit un discours pour demander sa grâce.

« L'histoire ajoute que le petit avocat de sa propre cause la plaidait si bien que la privation de dessert, dont il était menacé, se changeait pour lui en supplément de friandises en guise d'honoraires. »

NOTRE-DAME DU TRÈS SAINT-ROSAIRE

Au Cap de la Madeleine, près Trois-Rivières



UNDI, le 31 du présent mois de mai, aura lieu l'inauguration solennelle du nouveau chemin de fer du Cap de la Madeleine, joli village assis sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, à quelques milles des Trois-Rivières, et pèlerinage très fréquenté par les fidèles serviteurs de Notre-Dame du Très Saint-Rosaire.

On nous informe que Sa Grandeur Mgr Lafêche, évêque du diocèse où se trouve situé ce lieu de pèlerinage, désire donner un caractère spécial de solennité à cette inauguration.

S'il nous arrive à temps, nous communiquerons à nos abonnés le programme détaillé de ces fêtes.

Ce qu'il faut retenir dès aujourd'hui, c'est qu'à l'avenir le pèlerinage de Montréal au Cap de la Madeleine pourra se faire tout entier en chemin de fer et en un seul jour.

Les organisateurs de pèlerinages voient ainsi se réaliser un désir souvent exprimé, et tomber les principaux obstacles qui s'opposaient au succès complet de ces pieuses excursions vers l'un des sanctuaires miraculeux les plus anciens et les plus aimés du pays.

BENEDICTION D'UN NOUVEAU SANCTUAIRE

(Pour la Semaine religieuse)



EST par erreur que la bénédiction du nouveau sanctuaire de la Réparation, érigé à la Pointe-aux-Trembles, a été annoncée comme devant avoir lieu le 8 mai. Elle aura lieu mardi le 25 mai, à 8.30 heures du matin.

MOYEN DE TRANSPORT. — Tramways de la rue Nctre-Dame et de la rue LaSalle, arrêtant à quelques arpents de la chapelle. On trouvera là un abri et ce qu'il faut pour une collation.

Communiqué.

INFORMATIONS

Nominations cardinalices.—Quatre nouveaux cardinaux ont été créés au dernier consistoire, tenu le 19 avril. Ce sont NN. SS. Coullié, archevêque de Lyon ; Sourrieu, archevêque de Rouen ; Labouré, archevêque de Rennes, et Herera, archevêque de Saint-Jacques de Compostelle.

On a aussi désigné les gardes-nobles qui porteront les insignes aux nouveaux cardinaux. Ce seront le comte Devitten pour Mgr Coullié, le comte Canale pour Mgr Labouré, le marquis Cavaletti pour Mgr Sourrieu, et le comte Sarazeni pour Mgr Herera.

La République de l'Uruguay et le Saint-Siège. — La République de l'Uruguay vient d'accréditer auprès du Saint-Siège, comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, S. Exc. M. Jean Zorilla de Saint-Martin, chargé par son gouvernement d'une mission spéciale pour le Souverain-Pontife. Le nouveau plénipotentiaire s'est rendu au Vatican où il a été reçu par S. S. Léon XIII, pour la présentation, selon le cérémonial d'usage, de ses lettres de créance.

Allemagne. *La question des jésuites au Reichstag.* — Le Reichstag a adopté la proposition du parti du centre tendant à abolir complètement la loi contre les jésuites. Espérons que le Bundesrath ne s'obstinera pas à rejeter cette proposition déjà

plusieurs fois votée par le Reischtag, grâce au centre catholique.

Espagne. Une tertiaire illustre. — Mme la duchesse de Montpensier, sœur de la reine Isabelle et mère de la comtesse de Paris, est morte à Séville, le 2 février dernier. La duchesse de Montpensier était une fervente tertiaire de Saint-François, supérieure de la Fraternité établié au couvent des Pères Capucins de San-Lucar-de-Barcaride. Elle ne craignait pas de se mêler dans les réunions aux plus humbles femmes de la ville, et de marcher à leur tête dans les processions, modestement voilée et portant un cierge à la main.

Nominations. — Le R. P. Lepidi, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, vient d'être nommé à la charge de maître du Sacré-Palais apostolique, devenue vacante par la suite de l'élévation de son dernier titulaire, le P. Pierotti, à la dignité cardinalice. Cette charge est toujours conférée à un membre de l'ordre de Saint-Dominique. Malgré le titre officiel qu'il conserve, le maître du Sacré-Palais n'a point à s'occuper du Vatican ; membre de droit de la Sacrée-Congrégation de l'Index, il a pour mission d'examiner les ouvrages qui intéressent la religion et les mœurs, et sont soumis, pour cette raison, à la censure ecclésiastique ; c'est lui qui leur donne le permis d'imprimer conjointement avec le délégué du cardinal vicaire.

— Mgr Celli, auditeur de la Nonciature à Paris, vient d'être nommé sous-secrétaire de la Sacrée-Congrégation des affaires excclésiastiques extraordinaires ; ce poste était vacant par la promotion de Mgr Tarnassi, internonce à La Haye.

Mgr Celli a quitté Paris il y a quelques jours ; d'abord secrétaire de la Nonciatura, il était depuis plusieurs années auditeur ; il fut chargé d'affaires du Saint-Siège près le gouvernement français entre les deux Nonciatures de Mgr Ferrata et de Mgr Clari.

Pendant son long séjour à Paris, Mgr Celli s'était concilié l'estime et l'affection de tous. Sa parfaite connaissance de la langue et des affaires ecclésiastiques de France, les services qu'il a rendus à la cause religieuse lui valent les regrets unanimes de tous ceux qui l'ont approché. « Il part, regretté dans le corps diplomatique, où l'on goûtait ses qualités discrètes.

et gracieuses, regretté de l'épiscopat et aussi des prêtres parisiens gagnés par sa simplicité, sa modestie sincère et sa serviabilité, regretté dans le monde, où il valait sans se faire valoir, où sa bonne grâce et surtout son bon cœur le faisaient aimer de tous, dans la discrète pénombre qu'il recherchait. »

— Mgr Celli est remplacé à Paris par Mgr Granito di Belmonte, prélat domestique de Sa Sainteté, chanoine de la cathédrale de Saint-Janvier de Naples, ancien ab'égat apostolique en France ; il aura le titre de *conseiller* à la Nonciature apostolique de Paris.

Mgr Granito di Belmonte appartient à une illustre et noble famille napolitaine ; il était très aimé du cardinal Sanfelice, archevêque de Naples, et l'on n'a pas oublié que, lors de l'épidémie de choléra où le cardinal déploya une charité apostolique, Mgr Granito di Belmonte était le compagnon inséparable du vénérable prélat.

Congrès scientifique des catholiques à Fribourg. — Le 4e congrès scientifique international des catholiques se tiendra du 9 au 13 août de cette année, à Fribourg, sous les auspices et avec le concours de l'Université catholique de cette ville. La date du 9 au 13 août sera très favorable pour les professeurs, alors en vacance. Le comité français de propagande a pour président l'éminent géologue M. de Lapparent ; il compte les noms les plus illustres parmi les savants catholiques de France : le cardinal Perraud, le duc de Brodglie, M. Thureau-Dangin, M. Fonsegrive, M. Ollé-Laprune, etc.

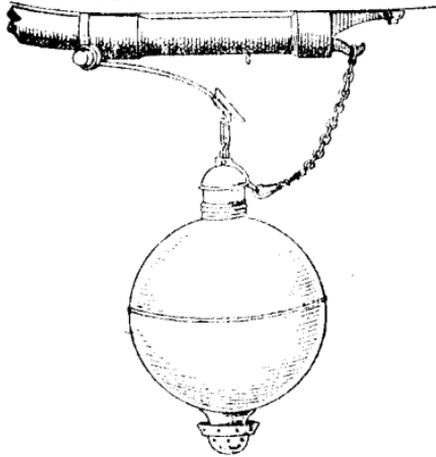
Etat-Unis. Un hôpital catholique à Chicago. — Mgr Feehan, archevêque de Chicago, vient de poser la première pierre de l'hôpital catholique que les frères de Saint-Alexis, dont la Maison-Mère est à Aix-la-Chapelle, vont ériger à Chicago. L'hôpital forme un grand carré, situé entre quatre rues, et sa construction coûtera 1,750,000 francs.

A l'occasion de cette solennité, les catholiques ont organisé une procession à laquelle des milliers de personnes ont pris part. De très nombreux spectateurs formaient la haie.

L'hôpital contiendra trois cents lits et recevra des pauvres de toute religion et de toute nationalité.

LES EXTINCTEURS DURAND

Les plus recommandés par les autorités compétentes.



L'extincteur, vignette No 1, représente le petit extincteur en verre, qu'une grande partie des communautés religieuses et plusieurs fabriques de la Province possèdent déjà, et qui a rendu des services signalés en plusieurs occasions. Il est très recommandé par le haut clergé, et toutes les églises, presbytères, collèges, couvents devraient en avoir un certain nombre. La vignette No 2 représente l'extincteur automatique et alarme à la fois. Cet extincteur est suspendu à la voûte, au centre d'un grand appartement, dans une cave, grenier, etc., etc., par un anneau fusible

No 2 — Automatique et canon d'alarme.
\$6.00 pièce, complet,

qui fond à un degré de chaleur de 150, donne l'alarme par une détonation de cartouche et l'extincteur restant suspendu au bout de sa chaîne fait l'ouvrage d'extinction en tournant sur lui-même, lançant des jets de liquide chimique en tout sens, dessous, dessus, et chaque côté de lui sur un diamètre de 50 pieds. Cet extincteur est tout ce qu'il y a de plus nouveau. Nous attirons l'attention spéciale de Messieurs les curés, les marguilliers, et les directeurs des différents collèges, couvents, etc., etc.



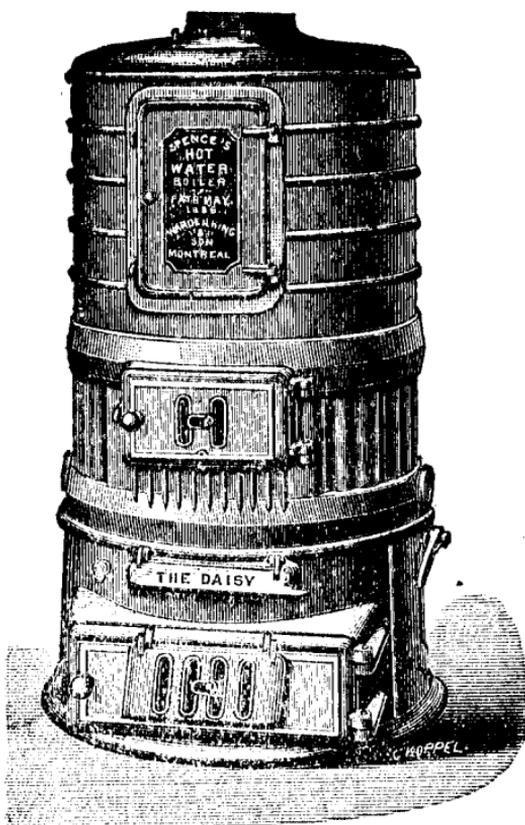
No 1 — \$2.00 pièce.

En vente que par nos agents voyageurs et à notre bureau.

AVIS IMPORTANT.—La Compagnie d'assurance contre le feu la " St. Lawrence " de Montréal, dont les taux sont déjà de 15 % moins élevés que ceux des autres Compagnies, s'engage à faire de plus une réduction de 20 % à tout porteur de police d'assurance dans la susdite Compagnie qui sera muni d'un nombre suffisant d'extincteurs Durand.

DOMINION FIRE EXTINGUISHER CO.
7 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

FOURNAISES A EAU CHAUDE



“Daisy”

— DE —

12 GROSSEURS

DIFFÉRENTES

POUR L'USAGE DES

Collèges, Couvents,

Eglises,

Ecoles publiques,

Edifices

— ET —

Résidences de toutes
sortes.

ASILE DES ALIÉNÉS.—(Hospice Saint-Jean de Dieu).

MM. WARDEN KING & SON,
MONTRÉAL.

Longue-Pointe, P. Q., 9 avril 1891.

MESSIEURS. — Nous avons actuellement en service dans les bâtisses de l'asile de la Longue-Pointe, quatorze de vos fournaises à eau chaude “DAISY” No 8.

Durant l'hiver dernier, qui fut long et rigoureux, elles nous ont fait un bon service, étant économiques et faciles à diriger. Durant les vingt années passées nous nous sommes servis de différentes fournaises, et nous n'hésitons pas en disant qu'aucune ne nous ont donné la satisfaction et les résultats que nous avons eus avec la fournaise “DAISY ;” aussi la recommandons-nous en toute confiance aux personnes qui auraient besoin de fournaises à eau chaude, soit pour grandes ou petites bâtisses.

Votre dévouée,

SR THÉRÈSE DE JÉSUS,

Supérieure provinciale.

Demandez nos catalogues.

WARDEN KING & SON

637, rue Craig, Montréal

NAPOLEON BOURASSA

S'OCCUPE AUJOURD'HU

D'Architecture religieuse, Plans d'églises, de Chapelles, etc.

Residence : No. 3, RUE DU PALAIS

SAINT-HYACINTHE

NOTA. — Tout projet de ce genre qu'on voudrait lui confier, devrait lui être soumis au moins six mois avant sa mise à l'œuvre.

JAS. WALKER & CIE

MARCHANDS EN FERRONNERIE

236 et 243 Rue St-JACQUES et 543 Rue CRAIG

MONTREAL

Possèdent fournitures pour constructeurs, meubliers et bourreurs.

Une attention spéciale est donnée aux commandes du clergé.

120 — TELEPHONE BELL. — 1127



MAURICE PERRAULT

ARCHITECTE

97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL. Can.

Spécialité : Edifices religieux et publics.



AUX MESSIEURS DU CLERGE VIN DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos Vins de Messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi Huile d'Olive pour lampe de sanctuaire ainsi que Clerges approuvés.

HUDON, HEBERT & CIE, Importateurs de Vins et Liqueurs en Gros
41 RUE ST-SULPICE ET 22 RUE DeBRESOLLES MONTREAL

B. E. MCGALE

PHARMACIEN

2123 RUE NOTRE-DAME

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 " à 9.30 " "

MONTREAL

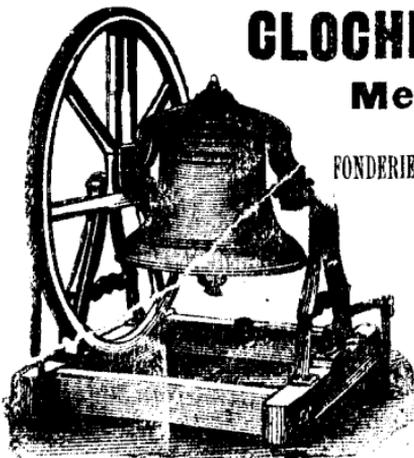
VIGNOBLES CANADIENS Comté d'Essex, Ontario

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE, Propriétaires
SANDWICH, Ont.

Nos vins sont aussi en vente chez MM. P. J. MONTREUIL, Lévis, P. Q. et L. J. TREMPE, Sorel, P. Q.



CLOCHES POUR EGLISES

Mears & Stainbank

Etablis en 1570

FONDERIE DE CLOCHES DE WHITECHAPEL, (LONDRES ANG.)

Meneely & Cie

Etablis en 1826

WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL

AGENT

185 rue ST-JACQUES

Temple Building, MONTREAL

Des cloches avec inscriptions commémoratives conserveraient convenablement le souvenir des Noces de Diamant de Sa Majesté la Reine.

COUTLEE FRERES

MARCHANDS - TAILLEURS

A l'Enseigne du Gros Coq Doré

1516, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Coin de la rue Claude, près du Marché Bonsecours,
 Hardes faites dans les derniers goûts. Habillements faits à ordre en dix heures d'avis.
 Les départements de Chapeaux, Valises, Chaussures et Merceries, sont au complet et méritent l'attention des acheteurs.

G. A. FLAGEOL, Tailleur. GEORGES COUTLEE, Prop.
 N. BERTHIAUME, Gérant.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'Ecole des Arts de Montréal
 Médaille à l'Exposition de Chicago, (1893)

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS

ARCHITECTURE — PEINTURE

References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Lunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. Q., Winnipeg, Tignish, I. P. E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Saull-au-Récollet.

TELEPHONE BELL 6478 Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri, Montréal

JOS HUSEBEAU

PLOMBIER, FERBLANTIER
 Poseur d'Appareils à Eau Chaud
 de, Couvertures, Etc

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal;

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.;

2097 RUE NOTRE-DAME.

PHOENIX DE LONDRES

CIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1782.

Succursale Canadienne établie en 1804.

Réclamations payées pour dommages résultant de l'incendie depuis l'établissement de la Compagnie : Plus de \$100,000,000.

Bureau Principal ; No. 35, rue St-François-Xavier, Montréal.

PATERSON & SON, Agents Généraux

SIMÉON MONDOU,

G. A. RAYMOND & CIE,

} Agents de la Section Française.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30,000.00

Wm. TATLEY, agent général

M. HURTUBISE et A. ST-CYR, agents du département français

Bureau principal: Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

O. DEGUISE ENTREPRENEUR BRIQUETEUR

28 rue MONTANA

M. O. DEGUISE se charge d'exécuter promptement tout travail en briques et en ciment à des prix modérés.

Tel. Bell 7183

Vins de Messe !

NOUS OFFRONS A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGE

Un assortiment complet de

VEILLEUSES, HUILE OLIVE pour Sanctuaire

VINS DE MESSE de Qualité Supérieure.

Nous ne demandons qu'un essai. Ecrivez pour prix et échantillons

LAPORTE, MARTIN & CIE, No 78 a 78, rue St-Pierre, - Montreal.

ÉPICIERES EN GROS

TELEPHONE BELL 3040

TELEPHONE DES MARCHANDS 704.

F. LEFEBVRE & CIE

Peintres-Décorateurs

MAISONS ET ENSEIGNES

Coloriage, Imitation et Tapissage. Lincrusta Walton une spécialité
103 RUE MANSFIELD, MONTREAL

Nous avons décoré un grand nombre d'églises, parmi lesquelles : l'église de la Nativité, Hochelaga, St-Antoine, St-Gabriel, Lachine, la chapelle du séminaire de philosophie à Montréal etc., etc.

Téléphone Bell 1624.

Téléphone des Marchands 324.

O. CAUCHON

ENTREPRENEUR ET MARCHAND DE FERRONNERIES

324 RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Peinture, Huile, Vitres, etc. Grand assortissement de tapisserie de tous genres et de tous prix, depuis 3 cts en montant. Lampes de toutes sortes, les huiles de charbon, etc.

O. CAUCHON entreprend les ouvrages en Peinturage, Décorations, Blanchissage, Tapissage, Imitation, Etc.

Toute commande que l'on voudra bien lui accorder, tant à la ville qu'en dehors de la ville, sera exécutée dans les derniers goûts, et à des prix très

Une visite est sollicitée

VICTOR THERIAULT

Entrepreneur de Pompes Funebres

TOUJOURS EN MAINS :

UN GRAND ASSORTIMENT DE CORBILLARDS

A vendre à des conditions très faciles.

16 $\frac{1}{2}$ ET 18 RUE ST-URBAIN, MONTREAL
Téléphone 1399. Spécialité, embaumer.



A. MONGEAU

. . Horloger . .

BIJOUTIER, OPTICIEN

Et Graveur Général

42, RUE ST-LAURENT

Entre les rues Craig et Vitré

MONTREAL

A. PALASCIO

MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

“ AU BON MARCHE ”

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

IMPORTATEUR DE

(Etabli en 1870)

Marchandises Françaises Anglaises et Américaines,
Tapis et Fournitures de Maison.

Specialites : PRELARTS, 4, 6 et 8 verges de large

Prix spéciaux pour Couvents, Collèges et Communautés religieuses.

1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

N. SIMONEAU

ELECTRICIEN — PRATIQUE

Bureau : 2151 rue Notre-Dame - Montreal

Longue expérience dans la manufacture et le posage d'appareils électriques, réparations et ouvrages neufs de tout genre. Appareils électriques toujours en mains. Spécialité pour le posage de fil pour la lumière électrique.

Référence Archevêché de Montréal.

TELEPHONE BELL 1275

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

FABRICANTS ET IMPORTATEURS DE —

Chapeaux Romains

En Peluches françaises, en Soie, en Cachemire et en Feutre.

AUSSI :

Nous avons constamment en main un assortiment très complet de **Pardessus en caoutchouc**, importé spécialement pour Messieurs du Clergé.

Nous sollicitons respectueusement une visite.

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

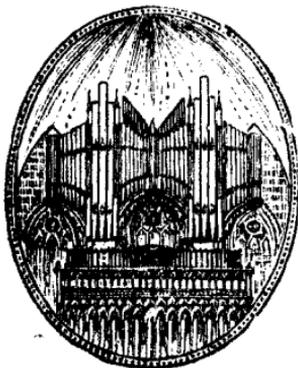
Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THÉS, les CAFÉS des MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis



MAISON FONDÉE EN 1879.

CASAVANT FRERES

Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

Orgues à Transmission Electrique, Pneumatique ou Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique.

RÉFÉRENCES : Orgues de N. D. de Montréal, (le plus grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Cathédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe, N.D. de St-Hyacinthe, St-Joseph d'Ottawa, St-Patrice, Montréal, St-Anne de Beauport.

Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.